

FAITS MARQUANTS

Tavelure : risque de contaminations secondaires suite à toute nouvelle pluie

Feu bactérien : les conditions climatiques sont propices à la maladie, surveillez vos vergers.

Tordeuses : second vol pour carpocapse et les tordeuses de la pelure

ANNEXE : Note nationale sur la maladie des mille chancres du noyer, causée par *Geosmithia morbida*

Stade des pommiers : les vergers sont au stade grossissement des fruits.

Stade des poiriers : les vergers sont au stade grossissement des fruits.

FRUITS A PEPINS

MALADIES

- **TAVELURE DU POMMIER – VENTURIA INAEQUALIS**

Pour les vergers présentant des taches de tavelure issues des projections primaires et/ou secondaires, un risque de « repiquage » existe. Les contaminations secondaires sont possibles si la durée d'humectation du feuillage est suffisamment longue.

Certaines parcelles présentent des taches de tavelures sur feuilles et fruits.



Tavelure sur feuille et fruit – Fredon IDF

Pour les parcelles ne présentant pas de taches de tavelure (à vérifier par une observation poussée des parcelles), la période à risque est terminée.

Dans les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits. Les risques de contamination vont perdurer et toute pluie annoncée devra être prise en compte pour la gestion des parcelles.

• FEU BACTERIEN – ERWINIA AMYLOVORA

La bactérie pénètre dans la plante par les fleurs, mais aussi par les extrémités de pousses en croissance ainsi que par les blessures (photo de droite, symptômes de feu bactérien sur cotoneaster, sur pommier à gauche). Les conditions climatiques favorables



Chancres sur pommier –
Fredon IDF

sont:

- température maximale supérieure à 24 °C
- température maximale supérieure à 21 °C et minimale supérieure à 12 °C le même jour avec une pluie ou une hygrométrie minimale de 2,5mm.

Lors d'orages les conditions sont réunies pour potentiellement contaminer de nouvelles plantes.



Feu bactérien sur cotoneaster -
Fredon IDF

Réglementation :

Étant donné le risque considérable que représente cette maladie en production fruitière et ornementale, la bactérie, *Erwinia amylovora* est considérée comme parasite de quarantaine pour la Communauté Européenne. Le feu bactérien est donc un parasite contre lequel la **lutte est obligatoire** en tout lieu et en tout temps (arrêté du 31 juillet 2000). Lorsqu'un foyer est décelé, une **déclaration obligatoire** de ce foyer doit être réalisée auprès du Service Régional de l'Alimentation (SRAI).

Les conditions climatiques actuelles peuvent être propices au développement de cette maladie. Il est important de surveiller vos vergers, notamment les variétés les plus sensibles au feu bactérien.

Sensibilité vis-à-vis au feu bactérien / pousses sur pommiers et poiriers
(extrait de "Protection intégrée pommier- poirier" - CTIFL)

Variétés de pommes	sensibilité au feu bactérien sur pousses
Ariane cov	peu sensible
Belchard® Chanteclerc cov	peu à moyennement sensible
Belle de Boskoop	peu sensible
Braeburn et mutants	peu à moyennement sensible
Cameo® Caudle cov	peu sensible
Corail® Pinova cov	peu sensible
Cox's Orange Pippin et mutants	peu à moyennement sensible
Delbarestivale® Monidel cov	peu à moyennement sensible
Delicious Rouges et mutants	peu sensible
Elstar et mutants	peu sensible
Fuji et mutants	peu à moyennement sensible
Gala et mutants	peu à moyennement sensible
Golden Delicious et mutants	peu sensible
Golden Extreme® Gradigold cov	peu sensible
Goldrush® Coop38 cov	peu sensible
Granny Smith	peu à moyennement sensible
Honeycrunch® Honeycrisp cov	peu sensible
Idared	peu à moyennement sensible
Jonagold et mutants	peu à moyennement sensible
Jonathan et mutants	peu à moyennement sensible
Melrose et mutants	peu à moyennement sensible
Pink Lady® Cripps Pink cov	peu à moyennement sensible
Redwinter® Redapough	peu sensible
Reine des Reinettes et mutants	peu à moyennement sensible
Reine blanche du Canada	peu à moyennement sensible
Reinette Clochard	peu à moyennement sensible
Reinette Grise du Canada	peu à moyennement sensible
Tentation® delblush cov	peu sensible

Variétés de Poiries	sensibilité au feu bactérien sur pousses
Abbé Fetel	peu à moyennement sensible
AC Harrow delicious cov	peu sensible
Alexandrine Douillard	très sensible
Angélyls cov	peu à moyennement sensible
Beurré Bosc	peu à moyennement sensible
Beurré Hardy	peu à moyennement sensible
Bon Chrétien William's	peu à moyennement sensible
Conférence	peu à moyennement sensible
Doyenné du Comice	peu à moyennement sensible
Dr Jules Guyot	peu à moyennement sensible
Général Leclerc	peu à moyennement sensible
Harrow Sweet cov	peu sensible
Highland	très sensible
Louise Bonne	peu à moyennement sensible
Pacham's triumph	très sensible
Passe Crassane	très sensible
Pierre Corenille	peu à moyennement sensible
Précoce de Trévoux	très sensible
Président Héron	très sensible

peu sensible
peu à moyennement sensible
Moyennement sensible
moyennement à très sensible
très sensible

RAVAGEURS

• TORDEUSES

Carpocapse : *Cydia pomonella*

Quelques captures enregistrées, le second vol est en cours.

Des dégâts sur fruits sont observés aussi bien sur pomme que sur poire dans certains vergers suivis dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, confirmant le passage à la deuxième génération de carpodapse.



Carpocapse - Fredon IDF

D'après le modèle, la période à risque pour le vol des adultes ainsi que les pontes est en cours pour tous les postes météorologiques. La période à risque pour les éclosions pour ce second vol a débuté pour les secteurs de Chevry Cossigny, Compans et Poissy et devrait débuter d'ici quelques jours pour les autres stations météorologiques.

	station	Vol des femelles (2ème génération)		Pontes (2ème génération)		Eclosions (2ème génération)	
		début	intensification	début	intensification	début	intensification
77	Chevry Cossigny	12-juil.	du 26/07 au 20/08	16-juil.	du 29/07 au 13/08	26-juil.	du 9/08 au 23/08
77	Compans	10-juil.	du 21/07 au 20/08	14-juil.	du 26/07 au 21/08	22-juil.	du 3/08 au 31/08
78	Boissy sans avoir	17-juil.	du 31/07 au 23/08	20-juil.	du 3/08 au 30/08	31-juil.	du 15/08 au 7/9
78	Poissy	11-juil.	du 21/07 au 22/08	14-juil.	du 28/07 au 26/08	22-juil.	du 7/08 au 24/08
91	Méréville	14-juil.	du 28/07 au 15/08	18-juil.	du 01/08 au 20/08	29-juil.	du 13/08 au 29/08
95	Villiers le Sec	13-juil.	du 27/07 au 13/08	17-juil.	du 01/08 au 17/08	28-juil.	du 13/08 au 27/08

Les conditions climatiques favorables à l'accouplement et à la ponte sont les suivantes:

- T°C crépusculaire > 15°C.
- 60% < Humidité crépusculaire < 90%.
- Temps calme et non pluvieux (feuillage sec).

La ponte se fait pendant les 5 premiers jours après l'accouplement mais peut durer 12 jours.

Les conditions climatiques actuelles et à venir, notamment la pluie, devraient être défavorables au développement des carpodapses.

Pour la seconde génération de carpodapse, le second vol est en cours, et la période à risque vis-à-vis des pontes est en cours ou devrait débuter selon les secteurs.

Méthodes alternatives :

- La pose de bandes de cartons ondulés permet d'évaluer l'importance des populations pour l'année suivante et d'éliminer une partie des larves hivernantes réfugiées dans les bandes. Les bandes de carton ondulé sont attachées autour du tronc, à une trentaine de centimètre du sol, de mi-juin à début juillet (au cours des éclosions des chenilles de 1ère génération).
 - Elles sont fabriquées dans des cartons à alvéoles suffisamment larges pour constituer un refuge pour les chenilles.
 - Elles seront retirées et brûler en début d'hiver.
- Oiseaux et chauves-souris sont des prédateurs naturels du carpodapse, installer des nichoirs afin de favoriser leur présence.

Petite tordeuse : *Cydia lobarzewskii*

Des captures de la petite tordeuse ont été enregistrées ces quinze derniers jours comme l'indique le tableau ci-dessous.

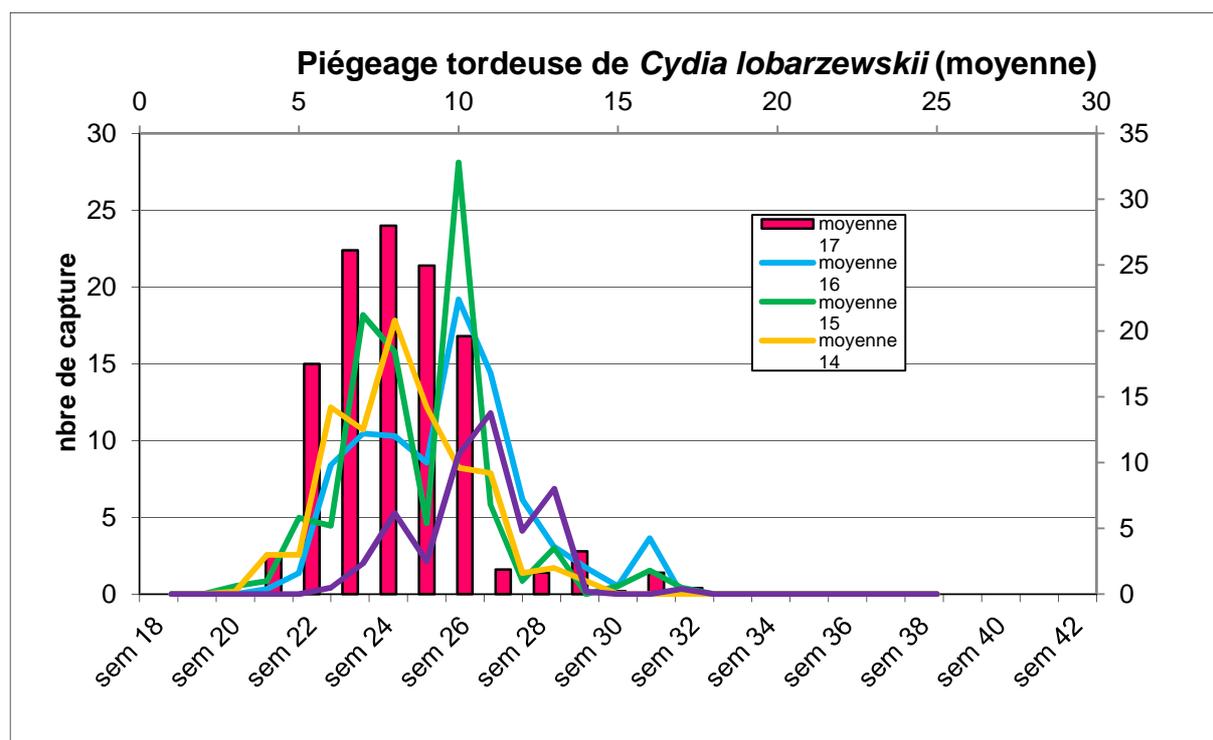
Le vol se termine et se trouve au même niveau que les années précédentes.

En 2012, le vol de la petite tordeuse s'était fini en semaine 32, l'an passé, en semaine 33. En 2015 et 2013, le vol s'était terminé en semaine 34 ; en 2010 et 2011, en semaine 35.



Petite tordeuse - Fredon IDF

dpt	commune	sem 30	sem 31	sem 32
78	Vernouillet	0	0	2
95	Groslay	0	6	0
77	Gressy	0	0	0
78	Orgeval	0	0	0
77	Ussy Sur Marne	1	1	0

**Tordeuse de la pelure**

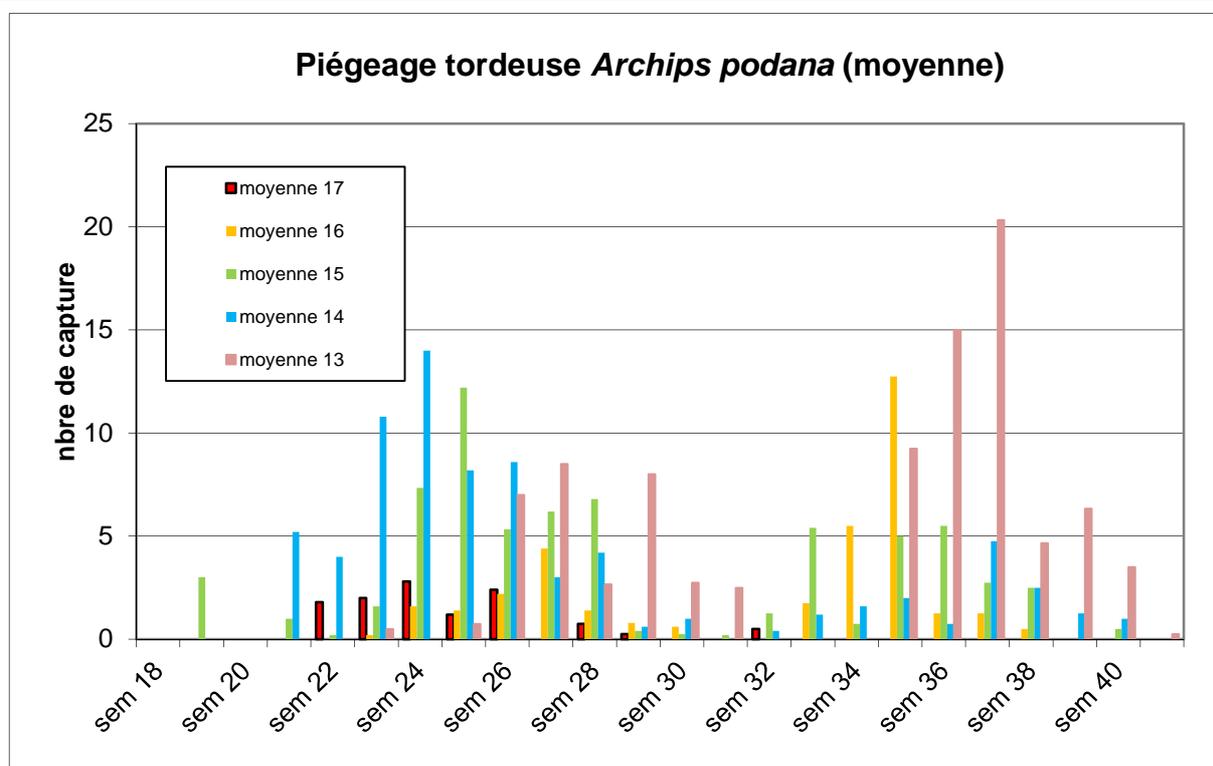
Les captures de la petite tordeuse de la grappe, *Argyrotaenia pulchellana*, ou Eulia, sont en diminution depuis deux semaines. Le vol semble se terminer.



Eulia - Fredon IDF

dpt	commune	sem 30	sem 31	sem 32
78	Vernouillet	7	4	0
95	Groslay	46	4	4
77	Gressy	2	0	0
77	Ussy sur marne	0	0	0
78	Orgeval	8	7	0

Seul le site de Vernouillet à a permis 2 captures, en semaine 32, d'*Archips podana*. La fin du 1^{er} vol de cette tordeuse semble se profiler.



POIRIER

RAVAGEURS

- **PSYLLE - CACOPSYLLA PYRI**

D'après les observations réalisées ces deux dernières semaines, on notera la présence de quelques psylles adulte sur le secteur de Vernouillet.

Dans les parcelles peu infestées, le risque vis-à-vis des psylles restent, faible tant que les populations d'auxiliaires sont préservées.

Dans les parcelles fortement infestées: le risque vis-à-vis des psylles est élevé, observez vos fruits s'il y a un écoulement de miellat et apparition de fumagine.



Adulte de Psylle

Méthode alternative :

Pour en savoir plus, consultez Fiche technique 13 du guide Ecophyto fruits : argiles (kaolinite calcinée).

- **ROUILLE GRILLAGEE DU POIRIER**

Alors que les premiers symptômes de la rouille grillagée du poirier avaient été observés fin juin dans un verger en agriculture biologique, cette semaine des symptômes en début de cycle sont observés dans un verger conventionnel à Vernouillet.



Le seuil indicatif de risque est de 10% des feuilles touchées à partir de la fin juin. La parcelle touchée et suivie dans le cadre du réseau n'a pas atteint ce seuil. Il est important de surveiller vos vergers, notamment si vous ne faites plus de protection contre la tavelure.

Prochain BSV, jeudi 24 août.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité (A.F.B.), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

- **Réseau d'observations** : FREDON – Les Vergers de Molien – le Jardin du Luxembourg – Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Île de France, Chambre d'agriculture de Seine et Marne.
- **Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM
- **Comité de relecture** : Chambre Régionale d'agriculture d'Ile de France, SRAL

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, JEVI

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.